



SYNDICAT NATIONAL des CFA BTP

Motion

Nous, réunis ce jour dans le cadre de nos journées d'études syndicales, venons d'être informés du contenu de la discussion de ce matin, mardi 29 juin 2010, et constatons qu'il n'y a pas eu de négociation sur l'augmentation de la valeur du point.

Le CCCA a pris la décision de la reporter en janvier 2011, en s'appuyant sur une analyse financière tronquée de la situation des CFA en termes de subventions, de trésorerie des organismes gestionnaires et d'effectifs apprentis.

Le CCCA a présenté un scénario catastrophique (prévision de 300 licenciements d'enseignants/2200 formateurs dans le réseau correspondant à 13% de baisse des effectifs) afin de justifier le refus d'augmentation des points d'indice et de préparer les esprits dans les CFA pour légitimer des licenciements.

La CGT prend en compte la situation économique, néanmoins nous avons un profond sentiment d'injustice. Tous les salariés vont se trouver pénalisés et cela n'empêchera pas d'éventuels licenciements si la situation économique venait à se confirmer. De plus les salariés du réseau n'ont pas à supporter les conséquences de la mauvaise gestion de certaines associations gestionnaires.

Nous nous étonnons que le CCCA n'ait pas été en mesure de présenter la moindre solution alternative hormis la mise en place de développeur.

Nous persistons à revendiquer une augmentation de 2% à compter du 01/07/2010. La CGT refuse le démantèlement de l'outil de formation et s'opposera farouchement aux licenciements.

Fait à Courcelle le 29 juin 2010.

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DES CFA ET ASSIMILES DE LA CONSTRUCTION

Case 413 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil Cédex

Tél. : 06.85.54.79.72 – fax :

e-mail : la-cgt-des-cfa-btp@wanadoo.fr site : <http://cgt-cfa.com>